



FLASH-NÉGO

Le 20 janvier 2010

26 octobre 2009

- Votre comité de négociation a déposé, en votre nom, nos demandes aux représentants du CPNCF, messieurs Stéphane Gaudet (porte-parole), Francis Van Den Broek et madame Hélène Prud'homme

11 décembre 2009

- Le comité patronal de négociation a déposé son cahier de demandes, celui-ci est composé de quatre grandes orientations :
 1. Améliorer la stabilité du personnel et des équipes de travail et assurer un service adapté aux besoins de la clientèle.
 2. Développer une organisation du travail qui favorise la qualité des services.
 3. Assurer une application équitable des dispositions de la convention collective.
 4. Actualiser les dispositions de la convention collective.

La partie patronale est porteuse d'un message de ses mandataires : 'Malgré un contexte économique difficile, le gouvernement souhaite tout de même convenir d'une entente au 31 mars 2010.'

15 décembre 2009

- Rencontre des parties à Québec. Chaque partie précise, éclaire, et répond aux interrogations avec pour but d'assurer une compréhension commune des demandes.
- Les parties conviennent d'un calendrier. Une fois semaine, soit le jeudi, la négociation aura lieu en alternance entre Québec et Montréal.

14 janvier 2010 → → **JOUR 1 de la négociation**

- Signature du protocole de libérations syndicales.
- Les parties conviennent de traiter les dossiers en 3 blocs :

Bloc 1 : *Condition de travail et ajustement*

Bloc 2 : *Organisation du travail*

Bloc 3 : *Gestion des postes*

Les sujets discutés lors de cette rencontre:

- 1-3.00 : Inclure la définition de harcèlement psychologique
- 3-3.03 : Changer le numéro d'assurance sociale pour le numéro de matricule
- 3-3.03 : Ajout aux listes
- 5-3.31 : Retour progressif
- 5-6.04 : Vacances

Les demandes sont déposées, le protocole est signé, le calendrier est établi ...

**MA CONVENTION COLLECTIVE, J'Y VOIS, J'Y CROIS ET
MES ACQUIS J'Y TIENS AUSSI!**

Votre comité de négociation.